

<https://www.inspe-versailles.fr/Special-lyceen-ou-futur-etudiant>

Spécial lycéen ou futur étudiant

- Devenir enseignant ou CPE -

Publication date: mercredi 4 février 2015

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

Devenir professeur des écoles, professeur des collèges et lycées ou CPE

- [Devenir prof ou CPE : quelques conseils ...](#)
- [Devenir professeur des écoles](#)
- [Devenir professeur en collège ou lycée général](#)
- [Devenir professeur de lycées professionnels ou technologiques](#)
- [Devenir CPE](#)

Les personnels d'enseignement et d'éducation relèvent de la fonction publique d'État et c'est par voie de concours que l'Éducation nationale recrute ses personnels et les fait accéder au statut de fonctionnaire titulaire.

Pour devenir enseignant ou conseiller principal d'éducation, vous devrez réussir le concours de recrutement organisé par le ministère de l'Éducation nationale correspondant à votre futur métier.

À chaque métier correspond un concours

Pour enseigner en école primaire, il faut passer le concours de professeurs des écoles, CERPE.

Pour enseigner une seule discipline (français, mathématiques ... une langue ...) dans un lycée ou un collège, il faut réussir le CAPES ; le CAPEPS, pour enseigner l'EPS.

Le CAPET permet d'enseigner en lycée technologique et le CAPLP en lycée professionnel.

Le concours se situe après les 3 années de licence, à la fin d'une 1^{re} année de master.

Le déroulement de vos études - le master 1 :

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose 21 masters spécialement conçus pour les étudiants souhaitant enseigner dans les écoles, collèges, lycées ou devenir CPE.

Vous suivrez vos cours dans l'une des 5 universités : Cergy-Pontoise, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris-Sud, ou Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines

Certaines de ces formations existent aussi à distance.

Pendant cette 1^{re} année de master, vous préparez le concours adapté à votre futur métier et êtes formé(e) avec des stages dans les établissements scolaires.

Pour devenir professeur des écoles, le master Professeur des écoles est présent dans les 5 universités.

Pour devenir enseignant en collège, lycée ou CPE

Des parcours de masters - Second degré préparent à différents CAPES : Allemand, Anglais, EPS, Espagnol, Histoire-géographie, Lettres, Mathématiques, Philosophie, Physique-chimie, SES ou SVT.

Les masters préparant au CAPET ou au CAPLP (Arts appliqués, Biotechnologie, Économie-Gestion, Hôtellerie-restauration, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques et chimiques, Production culinaire, STMS) sont regroupés sur le site d'Antony

Enfin, le master - Encadrement éducatif vous permet de préparer le concours de CPE sur le site de Gennevilliers.

Le déroulement de vos études - le master 2 :

Après avoir réussi votre 1^{re} année de master et votre concours, vous suivez votre formation professionnelle en alternance pendant votre 2^e année de master.

Votre emploi du temps se répartit entre un mi-temps de cours en INSPÉ et un mi-temps avec un stage en

responsabilité devant des élèves.

Vous n'êtes plus étudiant mais stagiaire avec un salaire à temps plein.

À la fin de vos études, l'obtention du master et du concours sont nécessaires.

En cas d'échec à la 1^{re} année de master mais de réussite au concours, vous gardez le bénéfice du concours pendant un an.

Devenir prof ou CPE : quelques conseils ...

Choisissez un métier et posez-vous les bonnes questions

- . Que voulez-vous enseigner ? Une ou plusieurs disciplines ?
- . À qui souhaitez-vous enseigner ? Des enfants ? Des adolescents ?
- . Professeur des écoles ou professeur des collèges et lycées ?
- . Ne choisissez pas votre futur métier en fonction de la difficulté du concours.

Soyez persévérant

- . Le concours n'est qu'une étape plus ou moins difficile.
- . Ne soyez pas découragé(e) par le faible taux de réussite au concours, le nombre de postes au concours ou le nombre de candidats.
- . Soyez persévérant ! Certains candidats passent le même concours, 2 ou 3 fois avant de le réussir.

Adaptez votre licence à votre futur métier

- . Choisissez une licence en liaison avec la matière que vous désirez enseigner. Par exemple, une licence en histoire pour devenir prof d'histoire, une licence en mathématiques pour être prof de maths ...
- . Les épreuves orales des CAPES de langues sont très sélectives. Pour devenir professeur de langues, essayez d'effectuer un séjour à l'étranger d'au moins un an.
- . Pour le professorat des écoles, faites si possible une licence dans l'une des matières que vous aurez à enseigner à vos élèves (français, mathématiques, sciences, langues...). Inutile de faire une licence de Droit.

Testez votre motivation

Vous voulez travailler avec des enfants ou des adolescents.

Faites des colonies de vacances, des centres aérés, du soutien scolaire, des cours particuliers ... pour voir si cette situation où vous avez à expliquer et à faire apprendre vous plaît ...



Devenir professeur des écoles

Les professeurs des écoles sont recrutés par concours au niveau master. Les lycéens dès la classe de première, et les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, peuvent orienter leur choix de formation pour réussir leur projet et devenir enseignant.

Vous souhaitez devenir professeur des écoles. Le professeur des écoles est un enseignant du premier degré qui exerce ses fonctions en école maternelle et en école élémentaire où il dispense, dans le cadre de la polyvalence, les enseignements suivants :français, mathématiques, éducation physique et sportive, langue vivante, sciences et

technologie, enseignements artistiques, histoire et géographie, enseignement moral et civique.

Le concours de recrutement de professeurs des écoles - CRPE - se déroule à la fin de la 1^{re} année de master. Pour se préparer au concours et au futur métier d'enseignant, les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, INSPÉ proposent un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF Mention 1 « Premier degré ». La 2^e année de master, en cas de réussite au concours, se déroule sous la forme de l'alternance avec un stage en responsabilité en école et des enseignements en INSPÉ.

Pour en savoir plus sur le métier de professeur des écoles >>> [Cliquez ici](#)

À partir de la classe de première

Vous devez maintenir un très bon niveau dans les deux disciplines de l'écrit du concours :

- français
- mathématiques

Pendant toutes vos études, ne négligez pas non plus les autres disciplines enseignées à l'école primaire. La maîtrise d'une langue étrangère et des technologies de l'information et de la communication fait aussi partie des compétences attendues des professeurs des écoles.

Après le bac : une licence adaptée

Il vous est conseillé de privilégier une licence dans un des domaines enseignés à l'école primaire.

Si votre choix se porte sur un cursus universitaire dans une autre discipline (psychologie, sociologie, philosophie...), il est judicieux de prendre en complément des modules d'une discipline qui y est enseignée. Inversement, si le cursus universitaire concerne une discipline enseignée à l'école primaire, il est préférable de prendre en complément, soit des modules d'une autre discipline enseignée à l'école, soit des modules de psychologie, sociologie, sciences de l'éducation....

Sous certaines conditions, vous pouvez aussi accéder en L2 et en L3 à [un emploi d'assistant d'éducation - AED dans le cadre de la préprofessionnalisation au métier d'enseignant](#)

Dès que vous pouvez :

- participez à une formation pour obtenir une attestation en secourisme (niveau unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ;
- passez le brevet de 50 mètres de natation.

Ces deux attestations vous seront nécessaires pour être recruté en tant que professeur des écoles.

Des atouts en plus

Comme vous envisagez de travailler avec des enfants, il est intéressant de se constituer une expérience dans des activités éducatives, sportives et d'animation.

Développez, autant que possible, une ouverture sur le monde (activités culturelles, stages en entreprise, séjours à l'étranger), ainsi que vos capacités à communiquer (expression écrite et orale, technologies de la communication, informatique et audiovisuel, langues étrangères, etc.).

Le choix du master : que vous propose l'INSPÉ de l'académie de Versailles ?

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF Premier degré vous prépare au concours de recrutement de professeurs des écoles et vous forme progressivement à votre futur métier avec des stages en observation et en pratique accompagnée en école maternelle et élémentaire. Il est dispensé sur les sites d'Antony, Cergy, Évry, Gennevilliers, Nanterre, Orsay, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles ou à distance.

- **Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler de vive voix ?**

Venez nous voir lors des Salons de l'étudiant et des Journées Portes ouvertes 2019 - 2020.

>>> Connaître toutes les manifestations et les dates >>> [Cliquez ici](#)



Devenir professeur en collège ou lycée

Les professeurs des lycées et collèges sont recrutés par concours. Les lycéens dès la classe de première, et les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, peuvent orienter leur choix de formation pour réussir leur projet et devenir enseignant.

Vous souhaitez devenir professeur de français, de mathématiques, d'arts plastiques, etc. Les professeurs certifiés du second degré enseignent généralement une seule discipline, pour des élèves de la classe de 6e à la classe de terminale. Ils peuvent exercer leur métier dans un collège ou dans un lycée d'enseignement général et technologique.

Vous devez être reçu à l'un des concours de recrutement des professeurs du second degré : CAPES (enseignement général), CAPEPS (éducation physique et sportive). Il se déroule à la fin de la 1^{re} année de master. Pour préparer au concours et au futur métier, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, INSPÉ proposent des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF Second degré. La 2^e année de master se déroule sous la forme d'une alternance avec des stages en responsabilité dans des établissements scolaires et des enseignements en INSPÉ. En cas de réussite au concours, le recrutement est soumis à l'obtention du diplôme de master.

Pour en savoir plus sur le métier de professeur au collège >>> [Cliquez ici](#)

Pour en savoir plus sur le métier de professeur en lycée général >>> [Cliquez ici](#)

Pour en savoir plus sur le métier de professeur en éducation physique et sportive >>> [Cliquez ici](#)

À partir de la classe de première

Vous devez choisir une série et une spécialité qui mènent à un baccalauréat qui soit en relation avec la (les) discipline(s) que vous désirez enseigner.

Pendant toutes vos études, ne négligez pas la maîtrise d'une langue étrangère qui fait partie des compétences attendues des futurs enseignants. Les sections européennes peuvent vous être très profitables.

Après le bac : une licence adaptée

Vous devez choisir une licence en relation avec la (les) discipline(s) que vous souhaitez enseigner.

Sous certaines conditions, vous pouvez aussi accéder en L2 et en L3 à [un emploi d'assistant d'éducation - AED dans le cadre de la préprofessionnalisation au métier d'enseignant](#)

Des atouts en plus

Comme vous envisagez de travailler avec des adolescents, il est intéressant de se constituer une expérience dans des activités éducatives, sportives et d'animation.

Développez, autant que possible, une ouverture sur le monde (activités culturelles, stages en entreprise, séjours à l'étranger), ainsi que vos capacités à communiquer (expression écrite et orale, technologies de la communication, informatique et audiovisuel, langues étrangères, etc...).

Le choix du master : que vous propose l'INSPÉ de l'académie de Versailles ?

Les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF Second degré vous préparent au

concours de recrutement du CAPES ou CAPEPS et vous forment progressivement à votre futur métier avec des stages en collège et lycée. Ils sont dispensés par les 5 universités de l'académie de Versailles : Cergy-Pontoise, Évry-Val d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Sud, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ces masters se déclinent dans les parcours suivants : Allemand, Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Lettres, Mathématiques, Philosophie, Physique-Chimie, SES, Sciences de la vie et de la Terre, EPS.

Certaines de ces formations existent à distance.

- **Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler de vive voix ?**

Venez nous voir lors des Salons de l'étudiant et des Journées Portes ouvertes 2019 - 2020.

>>> Connaître toutes les manifestations et les dates >>> [Cliquez ici](#)



Devenir professeur de lycées professionnels ou technologiques

Les professeurs des lycées professionnels ou technologiques sont recrutés grâce à un concours : CAPET pour l'enseignement technique (exemple : CAPET d'Arts appliqués) ou CAPLP pour les lycées professionnels. Ce concours se déroule à la fin de la 1^{re} année de master.

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose des masters Second degré qui préparent à ces différents concours et au futur métier.

Après la réussite au concours et au master 1, la 2^e année de master se déroule en alternance avec des stages en responsabilité, seul dans la classe (à mi-temps) et des cours en INSPÉ (à mi-temps).

Enseigner en lycée professionnel

Les professeurs des lycées professionnels forment les élèves en CAP, BEP et BAC Pro.

Ils peuvent choisir d'enseigner deux matières générales (par exemple : Anglais et Lettres ; Lettres et Histoire-géographie ; Mathématiques et Sciences physiques) ou une discipline professionnelle (par exemple : Arts appliqués, Cuisine, Maroquinerie, Fleuriste, Boucherie ...).

Pour en savoir plus sur le métier de professeur en lycée professionnel >>> [Cliquez ici](#)

Enseigner en lycée technologique

Les professeurs en lycée technologique travaillent avec des élèves de première et de terminale.

Pour en savoir plus sur le métier de professeur en lycée technologique >>> [Cliquez ici](#)

À partir de la classe de première

Vous devez choisir une série et une spécialité qui mènent à un baccalauréat qui soit en relation avec la discipline que vous désirez enseigner.

Après le bac : une licence ou un parcours adapté

Vous devez choisir une licence en relation avec la matière que vous souhaitez enseigner.

Vous pouvez aussi faire un BTS que vous compétez avec une Licence pro (par exemple : un BTS

d'hôtellerie-restauration suivi d'une Licence pro de restauration gastronomique).

Sous certaines conditions, vous pouvez aussi accéder en L2 et en L3 à [un emploi d'assistant d'éducation - AED dans le cadre de la préprofessionnalisation au métier d'enseignant](#)

Pendant toutes vos études, ne négligez pas le français (rédaction, orthographe et conjugaison). Vous en aurez besoin au moment du concours ... et toute votre vie !

Des atouts en plus

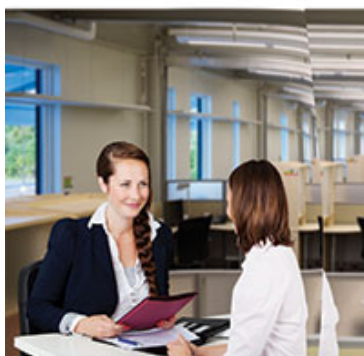
Vous allez travailler avec des adolescents, il est intéressant d'avoir une expérience dans des activités éducatives, sportives et d'animation.

Développez, autant que possible, une ouverture sur le monde (activités culturelles, stages en entreprise, séjours à l'étranger), ainsi que vos capacités à communiquer (expression écrite et orale, technologies de la communication, informatique et audiovisuel, langues étrangères, etc.).

Le choix du master : que vous propose l'INSPÉ de l'académie de Versailles ?

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose 8 masters Second degré qui vous préparent au concours de recrutement du CAPET ou du CAPLP : Arts appliqués, Biotechnologies-santé-environnement, Économie-Gestion, Hôtellerie restauration, Production culinaire, STMS, Lettres - Histoire et géographie, Maths - Sciences physiques. Vous suivrez vos cours à Antony.

- **Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler de vive voix ?**
Venez nous voir lors des Salons de l'étudiant et des Journées Portes ouvertes 2019 - 2020.
>>> Connaître toutes les manifestations et les dates >>> [Cliquez ici](#)



Devenir conseiller principal d'éducation

Les CPE sont chargés du bon déroulement de la vie scolaire et contribuent à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage. Ils travaillent en collège ou en lycée et pour faire ce métier, il faut avoir de l'organisation, le sens de la communication et de l'animation.

Les CPE sont recrutés grâce à un concours qui se déroule à la fin de la 1^{re} année de master.

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose un master Encadrement éducatif qui prépare à ce concours et au futur métier.

Après la réussite au concours et au master 1, la 2^e année de master se déroule en alternance avec des stages en responsabilité dans des établissements scolaires (à mi-temps) et des cours en INSPÉ (à mi-temps).

Pour en savoir plus sur le métier de conseiller principal d'éducation >>> [Cliquez ici](#)

À partir de la classe de première

Vous pouvez choisir une série et une spécialité en fonction de vos goûts et aptitudes. Il n'y a pas de cursus privilégié.

Après le bac : une licence adaptée

Vous devez choisir une licence qui traite des questions d'enseignement et d'éducation (par exemple : les licences sciences de l'éducation, psychologie, sociologie)

Sous certaines conditions, vous pouvez aussi accéder en L2 et en L3 à [un emploi d'assistant d'éducation - AED dans le cadre de la préprofessionnalisation au métier d'enseignant](#)

Pendant toutes vos études, ne négligez pas le français (rédaction, orthographe et conjugaison). Vous en aurez besoin au moment du concours ... et toute votre vie !

Des atouts en plus

Vous allez travailler avec des adolescents, il est intéressant d'avoir une expérience dans des activités éducatives, sportives et d'animation.

Développez, autant que possible, une ouverture sur le monde (activités culturelles, stages en entreprise, séjours à l'étranger), ainsi que vos capacités à communiquer (expression écrite et orale, technologies de la communication, informatique et audiovisuel, langues étrangères, etc.).

Le choix du master : que vous propose l'INSPÉ de l'académie de Versailles ?

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose le master Encadrement éducatif qui vous prépare au concours de CPE et vous forme progressivement à votre futur métier avec des stages en collège et en lycée. Vous suivrez vos cours à Gennevilliers.

- **Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler de vive voix ?**
Venez nous voir lors des Salons de l'étudiant et des Journées Portes ouvertes 2019 - 2020.
>>> Connaître toutes les manifestations et les dates >>> [Cliquez ici](#)